

Monsieur Jean-Marie LEDOUX,
17 rue Jules Guesde,
59390 LYS-LEZ-LANNOY.

Le 05 février 2019.

Monsieur Gaëtan JEANNE,
Maire de LYS-LEZ-LANNOY,
Mairie de LYS-LEZ-LANNOY,
31 rue Jean Baptiste Lebas,
59390 LYS-LEZ-LANNOY.

Monsieur Le Maire,

Depuis près de 35 ans, j'habite la rue Jules Guesde et j'emprunte régulièrement la rue de la Gare. Cette rue est la dernière rue pavée de LYS-LEZ-LANNOY, ce qui lui donne un intérêt historique.

Il est envisagé de macadamiser cette chaussée dans les prochaines années. Compte tenu de cet aspect historique, serait-il possible de garder l'aspect pavé à cette rue lors de l'aménagement futur ?

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien apporter à cette démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Marie LEDOUX.



Lys-lez-Lannoy
www.ville-lyselezlannoy.com

Secrétariat du Maire
03 20 75 27 07 poste 102

Lys lez lannoy, le 14/02/2019

M LEDOUX
17 rue Jules Guesde
59390 LYS LEZ LANNOY

Réfs : MB 2019/07
Objet : votre courrier du 05/02/19

Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier le 07/02/2019 qui a retenu toute mon attention.
Et vous témoigne le même intérêt pour les pavés de cette rue afin de garder son caractère historique.

Je transmets cela à mon service technique pour trace et vous remercie de l'intérêt porté à notre ville.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Gaëtan JEANNE
Le Maire



Monsieur Jean-Marie LEDOUX
17 rue Jules Guesde,
59390 LYS-LEZ-LANNOY.

Le 10 juillet 2026.

Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ
Maire de LYS-LEZ-LANNOY,
Mairie de LYS-LEZ-LANNOY,
31 rue Jean Baptiste Lebas,
59390 LYS-LEZ-LANNOY.

Monsieur Le Maire,

Habitant rue Jules Guesde, j'emprunte régulièrement la rue de la gare. J'ai appris par la presse locale la rénovation future de cette voie.

Il s'agit de la dernière rue pavée de LYS-LEZ-LANNOY, ce qui lui donne un intérêt historique. Pour cette raison, ne serait-il pas envisageable de rénover les trottoirs tout en gardant l'aspect des pavés de la rue ? Ceci permettrait de sauvegarder un souvenir historique pour la ville et, un autre avantage, d'éviter des vitesses excessives dans cette rue descendante.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien apporter à cette démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. LEDOUX', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Marie LEDOUX.